Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 022-212200448-20260707-D2649-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE COETMIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COETMIEUX

SEANCE DU 7 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt six, le sept juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle du conseil de Coëtmieux, sous la présidence de Madame LEPAGE Christelle, 1ère adjointe, par délégation de Madame HAQUIN Laurence, Maire.

Date de la convocation : 02/07/2026

Etaient présents : HAQUIN Laurence, LEPAGE Christelle, BERTRAND Daniel, PÉCHEUR Virginie, LE MOUNIER Jean-Marie, LE GLATIN Lydie, ROHON David, KERANGUYADER Erwan, CABARET Armelle, ROUAULT Sylvie, RECAN Yoann, BERTRAND Jérôme, LE COQ Christa, ROULLIER Marie, GODIN Virginie, LEFEBVRE Tanguy, GALLO Frédéric, DUBOIS Pierre

Absents excusés : Madame PURON Muriel donne pouvoir à Madame LE COQ Christa

Secrétaire de séance : Madame PÉCHEUR Virginie

Objet : 1.4 Eglise Saint-Jean-Baptiste – Renouvellement du contrat d'entretien du clocher **D2649**

Monsieur Le Mounier Jean-Marie, adjoint au bâtiment informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de renouveler le contrat d'entretien de la société (Art'Camp) pour l'église Saint-Jean-Baptiste.
Des cloches, moteur de sonnerie électrique, moteur de tintement, horloge électronique, cadran, coffret électrique de clocher, paratonnerre, modalités d'exécution : 2 prestations annuelles (entretien/contrôle), durée et validité du contrat : 3 ans.

Il présente 1 contrat et les 3 devis suivants :

-Référence du contrat : CO10591 du 01/01/2026 de l'entreprise MACÉ ENTREPRISES (Trégueux) pour un montant annuel de 110.00 € HT
-Devis n° DF1774 du 16/06/2026 de l'entreprise ART'CAMP Patrimoine (Morieux) d'un montant annuel de 120,00 € HT
-Devis n° DF1796 du 19/06/2026 de l'entreprise ART'CAMP Patrimoine (Morieux) d'un montant annuel de 139,00 € HT (contrat avec SCA - Service Commun d'Achats)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

APPROUVE le contrat CO10591 du 01/01/2026 de l'entreprise MACÉ ENTREPRISES (Trégueux) pour un montant annuel de **110 € HT**

AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision

VOTE : 19
- **POUR : 19**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTION : 0**

Fait et délibéré à COËTMIEUX, les jours, mois et an susdits.
Adjointe au Maire,
par délégation de Madame le Maire,
Christelle LEPAGE,

Secrétaire de séance
Virginie PÉCHEUR